

### Principales garanties

- ✓ Les frais médicaux payés à l'étranger jusqu'à 750.000€ (EU) et 1.250.000€ (Monde)
- ✓ Le rapatriement de la personne accidentée ou malade et des accompagnants
- ✓ Le retour anticipé en cas d'hospitalisation ou décès d'un proche en Belgique
- ✓ Frais de recherche et sauvetage sur le continent et dans les eaux territoriales
- ✓ Remboursement des jours de voyage non-consommés en cas de retour anticipé
- ✓ Ski et autres activités de neige ou sur glace



### L'assurance voyage optimale pour couvrir tous les voyages de l'année.

La formule annuelle Smart est idéale pour les voyageurs qui désirent une couverture d'assistance voyage complète pour des séjours à l'étranger jusqu'à 3 mois consécutifs.

## ASSISTANCE

### Assistance à la personne victime d'une maladie ou d'un accident

Grâce aux services d'Europ Assistance, votre client peut nous joindre 24h sur 24, 365 jours par an. Pour nous contacter, vous avez le choix : téléphone, application mobile, réseaux sociaux,... Nous sommes toujours plus proche de vous et instantanément prêts à vous aider.

- Nous prenons en charge l'organisation des secours et nous remboursons à votre client les frais médicaux payés à l'étranger jusqu'à 750.000€ (Europe) et 1.250.000€ (Monde).
- Nous rapatrions la personne accidentée ou malade avec un accompagnant assuré de son choix.
- Un médecin urgentiste est présent 24h/24 sur notre plateau d'assistance. En cas de besoin, nous envoyons un médecin sur place.
- Si votre client est le seul à pouvoir conduire votre véhicule, nous envoyons un chauffeur de remplacement pour le ramener en Belgique.
- Votre client est perdu ou blessé sur les pistes de ski, en montagne ou en mer ? Nous prenons en charge les frais de sauvetage.
- Nous couvrons les séjours d'une durée allant jusqu'à 3 mois consécutifs.
- En cas d'hospitalisation en Belgique : nous intervenons dans les frais d'aide familiale et de garde d'enfant.

## RETOUR ANTICIPE

### Reconnexion avec les proches restés en Belgique

- Un proche de votre client est hospitalisé ou décède en Belgique ? Nous organisons et prenons en charge le retour anticipé de votre client.
- Votre client doit être hospitalisé à l'étranger pour une durée présumée de plus de 5 jours ? Nous organisons et prenons en charge la visite d'un proche depuis la Belgique (frais de voyage, hôtel, frais de déplacement).
- Si l'enfant de votre client doit être hospitalisé à l'étranger, nous organisons et prenons en charge le transport des deux parents pour se rendre à son chevet.
- Nous organisons et prenons en charge le retour des autres assurés.
- Si votre client est hospitalisé et ne peut garder ses enfants auprès de lui, nous organisons et prenons en charge leur retour en Belgique avec un accompagnant.
- Nous organisons le retour en Belgique des animaux de compagnie qui accompagnent votre client.

## HOME ASSISTANCE

---

### Assistance à votre domicile en Belgique

- Si le domicile de votre client en Belgique est gravement endommagé lorsqu'il est à l'étranger, nous organisons et prenons en charge son retour.
- Le domicile de votre client est inhabitable à la suite d'un sinistre grave ? Nous l'assistons pour le reloger, surveiller son domicile et transporter son mobilier.
- Votre client a perdu ses clés ? Nous trouvons un serrurier et participons aux frais d'intervention.

## DIVERS

---

### Assistance logistique et administrative

A l'étranger, les conséquences d'un imprévu même petit sont toujours plus compliquées, coûteuses et peuvent se transformer en cauchemar.

- Bagages perdus ou volés ? Nous envoyons à votre client des effets de première nécessité.
- Votre client a besoin d'argent dans le cadre d'une assistance à l'étranger ? Pas de problème, nous lui en mettons rapidement à sa disposition.
- Nous pouvons envoyer des lunettes à verres correcteurs ainsi que des médicaments indispensables à la santé du client en cas d'indisponibilité de ces éléments sur votre lieu de voyage et pour qu'il puisse continuer ses vacances en toute sérénité.
- Nous assistons votre client en cas de poursuites judiciaires à l'étranger.
- Nous assistons votre client en cas de perte ou vol de documents de voyage et de titres de transport à l'étranger.

## OPTIONS

### ASSURANCE BAGAGES

---

#### Protection contre le vol, la perte ou l'endommagement de bagages

Les bagages enregistrés auprès d'une compagnie de transport sont couverts en cas de vol, perte ou endommagement pour une somme maximum de 1.250€ par voyage en formule individuelle, 2.500€ en formule couple et 3.750€ pour une famille.

### ASSURANCE ANNULATION

---

#### Réservez sereinement grâce à l'assurance annulation

L'option annulation couvre tous les séjours privés 365 jours par an dès 150€, à l'étranger quelle que soit la durée, et également en Belgique à partir de 3 nuitées. Le budget voyage est couvert jusqu'à 2.500€ par personne et par voyage, avec un maximum de 20.000€ par an.

### ASSISTANCE MOBILITÉ EUROPE

---

#### Avec assistance vélo en Belgique incluse

Dépannage et remorquage de voiture en cas de panne ou d'accident en Europe, aussi pour un pneu crevé, une panne de batterie, une erreur de carburant.

##### → Véhicule de remplacement

- Avec l'option Véhicule de remplacement, bénéficiez d'un véhicule de remplacement (max. cat. B) en Belgique pendant la durée de l'immobilisation du véhicule assuré et pour 5 jours consécutifs au maximum.

##### → Véhicule de remplacement Plus

- Avec l'option Véhicule de remplacement Plus, bénéficiez d'un véhicule de remplacement (max. cat. D) en Belgique pendant la durée de l'immobilisation du véhicule assuré et pour 5 jours consécutifs au maximum.
- Bénéficiez également d'un budget de continuation de voyage plus élevé : 800€/conducteur et 150€/passager.